

L'AMID ET L'ÉPIQUE

DE L'ORDRE ET DES LOIS.

Vol. 7.

Montréal, Mercredi, 21 Novembre, 1838.

No. 36.

MELANGES.

LE PATRIMOINE D'UN ÉMIGRÉ.

I.
A quelques lieues de Reims, sur la route de Rethel à la frontière, on voyait, en 1790 un vieux château habité de temps immémorial par la famille de Brémont. C'était une de ces antiques demeures féodales où l'on eût logé à l'aise deux régiments de cavalerie, et qui, à l'époque dont nous parlons, était occupée par M. de Brémont, vieux célibataire de soixante-dix ans, Jules de Brémont, son neveu, âgé de quinze ans, et Marianne, fille de vingt-cinq ans, à laquelle sa mère, en mourant avait laissé pour héritage la place de gouvernante de Jules et l'intendance du château. Dès les premiers symptômes de la tourmente révolutionnaire, M. de Brémont, quoique fort aimé de tous dans le pays, avait jugé prudent de renvoyer trois domestiques en son ordre, et n'avait gardé que la fille de son ancienne gouvernante, que Marianne, qui, plus d'une fois, lui avait donné des preuves d'un sincère attachement, et s'était, en quelque sorte, greffée sur l'arbre de la famille.

M. de Brémont espérait qu'ignoré dans sa retraite, il pourrait braver l'orage politique et social; mais les nouvelles alarmantes qui lui parvinrent de Paris lui ouvrirent les yeux, et il dut se décider, comme tant d'autres gentilshommes, à quitter la France. Paisible, casanier et amoureux de son vieux château, l'idée seule de l'exil l'effrayait, aussi n'était-ce pas pour lui qu'il s'y résignait; son grand âge et ses infirmités ne lui permettaient plus d'espérer de prolonger longtemps son existence, mais c'était pour conserver sa fortune à son neveu.

Il fit venir Jules et sa gouvernante dans son cabinet. La tristesse était peinte sur la figure du vieillard.

— Allons, mes enfants dit-il en s'efforçant de paraître calme, allons, du courage; vous voyez que moi, qui suis vieux, je ne me laisse pas abattre comme vous! Nous avons vu l'éclair, la foudre ne tombera pas sur nous! Je suis bien vieux pour m'exiler, mais toi, Jules, tu es bien jeune pour rester en France... Il faut partir. Jules et Marianne étaient immobiles auprès de M. de Brémont, dont ils respectaient la douleur en silence. C'était un spectacle à fendre le cœur!

Après une pause de quelques minutes: — Mon Dieu! mon Dieu! murmura le vieillard...

Sainte Vierge! dit Marianne, est-ce qu'ils voudraient vous tuer, monsieur!...
Qu'est-ce que mon oncle a fait, pour qu'ils le tuent? s'écria Jules; ils n'oseraient venir ici: j'irais partout le pays, je me mettrais à la tête des paysans, etc...

Et tu crois que les paysans t'écouteraient et qu'ils te suivraient, interrompit M. de Brémont; Jules, tu es trop jeune encore pour connaître les hommes... D'ailleurs, mes enfants, les choses n'en sont pas là...
Écoutez:

Marianne essaya ses yeux pour mieux entendre, et Jules se rapprocha de son oncle.
Écoutez, reprit le vieillard en s'armant de courage et en ouvrant la lettre qu'il avait reçue de Paris:

« Mon cher Brémont,
« Un plus long séjour en France vous serait funeste; hâtez-vous de partir: je vous envoie un passeport signé en blanc; dans dix jours, nous nous retrouverons à Francfort.

« Votre ami,
« DE SAINT-HILAIRE. »

Vous le voyez, mes enfants, il n'y a pas de temps à perdre; s'il n'y avait que moi, je refuserais ce qu'on me propose... J'aime tant mon pays! mon vieux château!... Puis, il me reste si peu de jours à vivre; mais j'ai derrière moi ce petit Jules, mon tout ami, le dernier de l'ancienne maison de Brémont; car notre famille est ancienne: oui, il y eut un baron de Brémont qui fut tué en 1250, au passage du Nil; il faisait partie de l'avant-garde des croisés, commandé par le comte d'Artois, frère de Saint-Louis, et le bon vieillard était content de rappeler l'ancienneté de sa maison, dont il ne parlait jamais sans une sorte d'orgueil.

Ah! j'avais bien prévu, sous Louis XV, ce qui arrive aujourd'hui... Autre temps, autres mœurs...

A ces mots, le front du vieillard se contracta, un blasphème effleura ses lèvres;

mais on le vit se recueillir aussitôt, et, levant les yeux au ciel en même temps qu'il prenait la main de Jules; Pardonnez-moi, mon Dieu, d'avoir maudit votre providence; je suis bien coupable, mais je suis si vieux; il est naturel, à mon âge, de désirer mourir sous le toit qui a vu s'écouler paisible une existence consacrée au bien-être de ses semblables... Pardonnez-moi, mon Dieu! Faites de moi ce qu'il vous plaira, je suis résigné... Je m'exile et je sens que c'est pour la vie. Mais que mon neveu, mon enfant adoptif, revienne en France, lui, et qu'il rapporte mes cendres dans ce vieux château qui sera le sien... Tu me le promets Jules... N'est-ce pas?

— De grâce, mon oncle, ne pensez pas à cela; chassez ces idées de mort. Ne m'avez-vous pas dit vous-même que la France ne peut rester longtemps dans l'état où elle est... Quand elle sera plus tranquille, nous reviendrons...

— Oui, c'est vrai, continua M. de Brémont; cela ne peut durer longtemps: mais je suis vieux, et puis m'exiler... vois-tu... c'est commencer une lente agonie... Jules, promets-moi de faire ce que je te demande.

— Par la mémoire de mon père, s'écria Jules, je jure d'accomplir votre volonté, si Dieu ne permet pas que nous revenions ensemble.

La figure du vieillard reparut calme, un sourire de satisfaction effleura ses lèvres...
C'est bien, mon enfant; maintenant, j'irai plus tranquille, car, vois-tu, mon ami, quand on n'a jamais quitté le lieu de sa naissance, et qu'à son âge on est forcé de fuir, il semble que la séparation soit moins cruelle si on nourrit l'espérance d'y revenir, ne fût-ce qu'après sa mort...

II.
Le lendemain, lorsque tout fut préparé pour le départ, M. de Brémont prit Marianne en particulier, et lui remettant une liasse de papiers, il lui dit:

Marianne, les événements qui nous forcent à nous expatrier ne laissent qu'un moyen de conserver ma fortune à Jules: c'est toi qui j'en fais dépositaire, et il faut que tu restes en France; les temps deviendront meilleurs, alors Jules reviendra et tu lui rendras le dépôt que je te confie par un acte de vente en bonne forme.

Une carriole attendait les deux émigrés. Ce fut une scène déchirante, que le départ de M. de Brémont et de son neveu. Le vieillard embrassa Marianne, puis il se mit à genoux dans la cour du château, pour embrasser une dernière fois le sol de France et la terre de ses pères. Enfin Jules, aidé du conducteur de la voiture, le monta dans la carriole, et ils partirent. Le vieillard et son neveu pleurèrent amèrement, et cependant tous deux cherchaient à se donner quelque consolation. Marianne, atterrée, resta seule sur un banc de pierre qui était près de la grille du château. Ils étaient déjà bien loin, que le comte de Brémont regardait encore son château qu'il ne voyait plus, tandis que Marianne, levant les yeux de temps à autre, cherchait, à travers des nuages de poussière, la voiture qui emportait ses maîtres sur la terre d'exil...

Et la tête de la pauvre fille retomba dans ses deux mains, et elle s'abandonna à une douleur morne.

III.
Six mois après, accablé sous le poids de l'exil, M. de Brémont expirait dans les bras de son neveu. Ce fut une mort triste que celle de ce bon vieillard. L'impossibilité de se rapprocher avec la France, l'avait réduit à une misère affreuse, et cependant, en partant pour Francfort, il avait emporté une somme d'argent assez forte pour subvenir à ses besoins pendant plus d'une année; mais son bon cœur avait réduit son avoir en bien peu de temps, car, voyant plusieurs de ses compagnons d'infortune dans la détresse, il oublia sa position pour ne songer qu'à la leur, et quand il eut tout donné, personne ne vint à son secours. En ce temps et sur la terre d'exil on était si malheureux, que les jeunes gens seuls savaient trouver des ressources, et M. de Brémont paya sa générosité en se voyant mourir dans une détresse absolue. Jules, qui chérissait M. de Brémont comme un père, ne le quitta pas un seul instant, et lorsque son oncle mourut, il bénit le ciel de le lui enlever... Quelques jours plus tard, il serait mort de faim...

A l'âge de Jules, on ne sait pas se rendre compte des événements: la douleur est souvent injuste; on attribue toujours aux masses ce qui est l'œuvre isolée de quelques uns; on ne connaît pas les causes, on se trompe sur les conséquences, et cependant, quoique l'opinion personnelle soit erronée, on n'en veut point admettre une autre. Jules de Brémont était incapable de juger la révolution qui changeait la face politique et sociale de la France, pour lui la nation entière était solidaire de la mort malheureuse de son oncle, qu'il avait toujours présente devant les yeux. Ce souvenir accablant fit naître dans son âme le besoin de la vengeance; et comme les moyens, quels qu'ils fussent, lui paraissaient légitimes, il résolut de se battre contre son pays... Et il se mit à la solde de l'étranger.

IV.
Cinq ans s'étaient écoulés. Marianne, qui, depuis long-temps, avait perdu l'espoir de voir revenir Jules, avait habité seule le château de ses maîtres pendant deux ans, puis, ennuagée de sa solitude, elle fut voir une amie d'enfance nommée Louise Lecourt, que son mari, ivrogne fini, avait laissée veuve tout récemment. La veuve Lecourt était bien la plus méchante langue et la femme la plus bavarde qu'il y eût à dix lieues à la ronde. Sa plus chère occupation était de dire du mal de tout le monde à tort et à travers, aussi la détestait-on dans le pays. Quand on voulait remonter à la source des cançons et des calomnies en circulation, le nom de la veuve Lecourt venait tout naturellement à la pensée; le besoin de médire était aussi grand chez elle, que celui de la boisson l'avait chez son mari. A une dose de méchanceté peu commune, Louise Lecourt joignait une finesse et une intelligence rares chez une femme de la campagne. Arrivée chez son amie, Marianne dut tout d'abord essayer le feu roulant d'une conversation générale sur les ivrognes et spéciale sur son mari, et au bout d'une demi-heure, elle lui proposa de venir l'aider dans les soins du château de Brémont. La trop confiante Marianne y consentit et initia son amie dans le secret de sa position: c'est assez dire qu'en moins de huit jours, on connut, dans les villages environnants, l'histoire du dépôt confié à Marianne. Subjuguée par l'ascendant que son amie prit bientôt sur elle, Marianne abandonna à Louise la gestion du patrimoine de Jules. Plus d'une fois les deux amies eurent de vives discussions, mais Louise les tranchait toujours en faisant intervenir deux ou trois commères qui les accordaient à la faveur du proverbe, qui veut que l'avis de plusieurs l'emporte sur celui d'un seul. Inutile d'ajouter que l'arrogance féminine donnait toujours gain de cause à la nouvelle intendante. Bref, la bonté sans détour de Marianne céda devant la diplomatie féconde de son amie. Sur ces entrefaites, le bruit de la mort de Jules se répandit dans Rethel et aux environs. Quoique Marianne eût écrit plusieurs lettres à son jeune maître et qu'elle n'eût jamais reçu de réponse, elle refusa d'y croire. Après la défaite des émigrés, à Quiberon, un soldat de l'armée de Hoche, blessé dans cette affaire, vint à Rethel, affirmant avoir reconnu Jules de Brémont parmi les morts... Il n'y avait plus de doute; la fortune de l'ancienne famille de Brémont appartenait à Marianne. Louise n'écoula pas les sages conseils de son amie, qui voulait caicher cette nouvelle douteuse encore; elle la répandit partout. On vint féliciter Marianne, en la saluant du nom de Mlle Brémont; et si le dit fut omis, ce fut pour se conformer au décret de 1790. Louise alors avait une très-bonne excuse pour se justifier, lorsque Marianne lui reprochait de disposer de tout comme de chose qui lui appartenait. Aussi, l'ancien fut-il mis à neuf et habillé à la moderne; les tourelles, les pont-levis et les meurtrières furent abattus et remplacés par des constructions modernes. En moins d'une année, ce vieux manoir féodal, imposant par son architecture, ne fut plus reconnaissable... On complimenta Marianne sur son bon goût.

On était en 1799; la France respirait, Napoléon occupait déjà les esprits; on avait les yeux sur lui, et l'on était las de la république. 93 ne datait que de six ans, mais cette époque de sang et de terreur était loin dans le souvenir, tant les événements se succédaient avec rapidité. La méfiance et l'égoïsme n'étaient plus à l'ordre du jour,

on se voyait, les propriétés étaient respectées. A la vérité, bien des fortunes s'étaient faites sans que d'une part on en eût la source et que d'autre part on osât l'avouer; mais on ne parlait de ces nouveaux riches qu'en particulier, et l'on n'en faisait pas moins bon accueil aux propriétaires improvisés. Louise attira de ces parvenus au château de Brémont. Marianne se laissa flagorner, aduler, et son amie la décida à recevoir. Quoique Marianne parlât peu et que l'on remarquât sur sa figure l'empreinte d'un chagrin secret et continu, Louise en fit une femme à la mode, et le château de Brémont devint le point central de la nouvelle bonne société du pays. Des propositions de mariage, ménages par Louise, furent faites à son amie; et alors seulement, Marianne fit preuve de caractère, elle refusa constamment. Louise, qui dans la direction des affaires de la famille de Brémont n'avait eu d'autre but que de tirer parti de l'empire qu'elle exerçait sur Marianne, s'embarassait fort peu de savoir si les revenus devaient ou non balancer les dépenses. Néanmoins, elle ne put dissimuler son étonnement, lorsqu'elle reconnut que les dépenses excédaient de beaucoup les revenus. Vainement elle voulut caicher son en-barras à son amie, et Marianne, pour conserver intacte la propriété du château, fut forcée de vendre une partie des terres. Cette funeste circonstance lui ouvrit les yeux: elle rompit avec Louise. Un autre incident lui fit comprendre toute l'énormité de la fraude qu'elle avait commise en abandonnant aveuglément à une étrangère la direction de l'héritage de Jules. Un soir, la domestique qui remplaçait Louise, annonça un homme porteur d'une lettre à l'adresse de Marianne. Marianne pâlit, un pressentiment funeste l'accablait; elle va, chance-lante, au devant de cet homme; prend la lettre et rentre dans sa chambre qu'elle ferme en dehors. Elle reconnut l'écriture de Jules; la lettre demeura long temps dans ses mains avant qu'elle trouvât la force de la lire... Elle était comme en délire: tantôt elle portait cette lettre à ses lèvres, la couvrant de baisers et l'arrosant de ses larmes; puis, honteuse, elle la posait sur ses genoux. Enfin elle se décida, et lut ce peu de mots:

« Ma chère Marianne,

Je puis enfin te donner signe de vie; fais-moi parvenir au plus tôt trois mille francs, que tu m'adresseras à Berlin, poste restante.

JULES DE BRÉMONT. »

— Je pensais bien qu'il n'était pas mort, s'écria Marianne fondant en larmes. Une heure après, quoique bien émue encore, elle sortit emportant les titres qui lui avaient été laissés en dépôt, les remit entre les mains d'un notaire jet de ce jour, on n'entendit plus parler d'elle. Louise assura que Marianne s'était noyée. Cette nouvelle s'accrédita bientôt, peu de jours après, on sut que le cadavre d'une femme avait été trouvé dans la rivière à deux lieues du château de Brémont.

V.
Pauvre Champagne, tu te rappelleras encore long-temps les ravages causés par la coalition européenne! Long-temps encore les vieillards rediront à leurs petits enfants, qui devenus grands le rediront à d'autres générations, les scènes de meurtres et de pillage qui ont jeté le deuil et la désolation dans la chaumière des pauvres villageois. Ce fut un spectacle bien douloureux que ces hordes barbares d'étrangers laissant partout sur leur passage l'incendie, le viol, le pillage et l'assassinat. C'était pitié de voir les paysans abandonner leurs demeures, à la place desquelles ils ne devaient plus trouver que des monceaux de cendres, pour se réfugier dans les villes, emportant avec eux le peu qu'ils pouvaient sauver d'un commencement d'aisance bien médiocre, fruit du labeur de deux générations. A la première nouvelle de l'entrée des alliés dans la Champagne, le tocsin sonna dans tous les villages qui avoisinent Reims; l'alarme se répandit partout; en moins de deux heures, les portes de la ville furent encombrées de charrettes surchargées de meubles, de linge et de bestiaux entassés pêle-mêle. L'ennemi était déjà à la porte de Cérès et à la porte de Mars, défendues toutes deux par quelques centaines d'hommes, qu'à l'extrémité opposée de la ville, les paysans se pressaient en foule à la porte de Paris. Ils

se battaient entre eux pour pénétrer dans la ville; alors on distinguait le bruit du pas des chevaux ennemis... Il y eut un moment affreux. Le feu prit comme par enchantement sur aux charrettes et à des monceaux de broussailles entassés pour défendre la porte qui se ferma aussitôt... On entendit les cris des paysans égorgés en dehors, puis les Cosaques entrèrent dans Reims... La ville était prise et livrée à la merci du vainqueur.

Une nuée de hideux Cosaques se répandit par les rues en poussant des hurlements sataniques... tuant, pillant tout ce qui se trouvait sur leur passage. Or, sur la place du Parvis-Notre-Dame, tandis que nos soldats, combattant en désespérés, disputaient le terrain pied à pied, un officier de cavalerie russe tomba atteint d'une balle dans le côté droit. On le releva; quoique mortellement blessé, il eut la présence d'esprit de demander son porte-manteau; un de ceux qui le portait le retira de dessus son cheval et le lui remit; puis on le porta à Hôtel-Dieu. Les médecins le pansèrent et déclarèrent sa blessure mortelle. De grosses larmes mouillaient les paupières de l'officier, qui avait les yeux incessamment fixés sur son porte-manteau. A côté de lui se tenait, silencieuse, la sœur Anne, suivant avec une charitable sollicitude les regards et les mouvements du blessé, qui, au bout de dix minutes, eut un évanouissement suivi d'un sommeil léthargique.

C'était une bien excellente femme, une religieuse, bien dévouée que la sœur Anne; tous les malades se disputaient ses soins à l'hôpital; elle riait des bons mots des uns en soulageant la souffrance des autres, et pleurait aux tristes confidences de quelques uns. Quoique âgée seulement de cinquante ans, on lui en aurait bien donné soixante-dix, tant elle était maigre et voûtée, et cependant cette caduécité précoce ne diminuait en rien sa vivacité, que lui enviaient les plus jeunes sœurs.

Il y a quelque chose de sublime à les voir, ces bonnes sœurs, parcourir, calmes et recueillies, les longues salles peuplées chaque matin par la maladie et la misère, et dépeuplées chaque soir par la mort, incessamment désolées par le râle des agonisants, pour aller porter à un pauvre malade un remède qui ne doit souvent prolonger sa vie que de quelques instants. Elles sont sourdes aux blasphèmes arrachés par la douleur et répondent avec bonté, comme si on les appelait avec douceur. Que de pas elles font par jour dans un petit espace! et cependant jamais une plainte, jamais une parole d'impatience; au contraire, elles sourient, en passant devant chaque lit, interrogent le malade du regard; elles les encouragent, leur sourient. Souvent il leur arrive, dans leur mille et un trajets, de rencontrer la mort là où un instant auparavant elles avaient dit quelques mots d'espérance, et alors il leur faut, pour ne pas jeter l'effroi parmi les autres, couvrir la tête du mort avec son drap, fermer doucement les rideaux du lit, et puis elles s'éloignent en faisant, pour le repos de l'âme du défunt, une prière toujours agréable au ciel... Voilà cependant quelle est la vie d'une sœur d'hôpital. Pas un instant du jour, pas un instant de la vie qui ne lui appartienne; quand elle n'est pas à Dieu, elle est à ses malades, ce qui veut dire qu'elle est toujours avec Dieu... O dévouement héroïque! combien d'hommes auxquels on a érigé des statues et qui ne le méritent pas autant que la sœur infirmière de plus obscure...

Mais je reprends mon récit.
L'officier que veillait la sœur Anne était toujours étendu, sans mouvement, dans son lit; de temps à autre elle lui faisait respirer des sels, lui en frottait les tempes; rien ne pouvait le rappeler à la vie. Plusieurs fois elle le crut mort, mais, en posant la main sur son cœur, elle le sentit battre, quoique bien faiblement. Une heure se passa ainsi; puis il entra ouvrit lentement les yeux, et, les fixant sur la religieuse:

« Où suis-je, ma sœur?
Qu'on juge de la surprise de la religieuse, lorsqu'elle entendit cette question faite en français par un officier russe.
Ne parlez pas, lui dit-elle, de grâce, ne parlez pas!
Où est mon porte-manteau, continua le malade?
Là, près de vous, répondit la sœur en portant la main au pied du lit.
Le malade voulut se lever.
Prenez donc garde, monsieur, dit la sœur

en l'arrêtant, vous allez déranger l'appareil de votre blessure; vous ne savez donc pas que le moindre mouvement suffirait pour occasionner une hémorrhagie très dangereuse!...

Je voudrais parler à un prêtre, dit l'officier d'une voix presque éteinte...

Je vais faire demander l'aumônier, dit la sœur.

Une demi-heure s'écoula, pendant laquelle les douleurs que l'officier ressentait de sa blessure augmentèrent sans cesse; ses traits étaient tirés, ses dents claquaient horriblement; on lisait déjà sur sa figure les symptômes d'une mort prochaine.

Oh! qui se souvre, ma sœur! dit-il à plusieurs reprises.

Mais la religieuse, ne pouvant que suivre les prescriptions des médecins qui avaient pansé l'officier, empêchait le malade de faire le moindre mouvement.

Un prêtre, de grâce! continua-t-il.

Mais, le prêtre ne venant pas, il fit un signe à la sœur, qui s'approcha de son chevet.

— Puisque je ne puis avoir un prêtre... écoutez, ma sœur, écoutez: Je sens que le moment approche où j'aurai à répondre devant Dieu du serment que j'ai fait à mon oncle; c'est l'accomplissement du dernier devoir de l'ami filial: voulez-vous me promettre de faire ce que je vais vous dire?

La sœur Anne fit un signe de tête affirmatif.

Alors écoutez.
Et la sœur remarqua sur la figure du blessé une impression indéfinissable... et elle eut peur...

Il resta un instant sans parler. Ce court moment fut triste et solennel.

Ma sœur, lui dit-il, vous devez voir que je suis français; j'ai été poussé par la fatalité à servir les puissances étrangères; que j'aie eu tort ou raison, c'est à Dieu seul à en décider, lui seul sait ce qui m'y a poussé. J'ai perdu sur la terre d'exil un parent qui m'était bien cher... Pauvre vieillard! il était français comme moi... Lorsqu'il mourut, je lui promis de rapporter en France ses restes mortels et de les placer au lieu où reposent ses ancêtres. Là, continua l'officier en dirigeant son regard vers le pied de son lit, là, dans mon porte-manteau, vous trouverez une petite boîte en fer; elle renferme le cœur de ce bon parent; promettez-moi, ma sœur, d'accomplir le serment que je lui ai fait, et je mourrai tranquille...

Monsieur l'officier, répondit la sœur Anne, votre position n'est pas telle que vous ne puissiez vous-même remplir ce pieux devoir; mais, si Dieu a décidé de vous rappeler à lui, je vous promets de m'en acquiescer; les obligations prescrites par l'amitié filiale sont sacrées... vous pouvez compter sur moi.

Et l'officier fit un effort, et il prit les deux mains de la sœur Anne dans les siennes...

— O ma sœur... je ne regrette plus la vie. La sœur l'interrompit et retira ses mains d'entre les mains de l'officier que le froid de la mort gagnait déjà.

— Dans quel endroit, dit-elle?... et elle n'eut pas le temps d'en demander davantage.

— Près de Rethel, au château de Brémont, dit enfin l'officier d'une voix mourante...

La sœur Anne pâlit et trembla...

— Qu'avez-vous, ma sœur, lui demanda l'officier?

M. Jules! s'écria-t-elle. Oh! oui, c'est bien lui... Dieu, dans quel état... Mon Dieu! mon Dieu! ils n'ont pas même épargné le dernier d'une famille si respectable...

Et son visage se mouilla de larmes.
Jules de Brémont, car c'était lui, ne reconnut pas Marianne; il la regardait avec des yeux hébétés...

Pauvre jeune homme, murmura Marianne, il ne me reconnaît plus... Soit que les remords de sa conduite passée le poursuivent encore, soit qu'elle craigne les suites de la confiance qu'elle voulait faire à Jules... elle s'arrêta.

Bientôt, cependant, Jules parut plus calme.
Il y a dans le château de mon oncle, dit-il à la sœur, une fillo respectable dépositaire des biens de ma famille; elle trouvera dans les papiers de mon oncle un titre qui la rend héritière de ces biens, si je meurs avant elle sans enfants.

C'en est trop s'écria la sœur, vous n'avez donc pas vu la conduite infâme de ce M. Jules; elle a disposé d'une partie de vos biens, qu'elle a follement dissipés.

Un ricanelement de démon se fit entendre à peu de distance du lit de Jules.

O mon cher maître, dit-elle en se jetant à genoux, pardonnez-moi, pardonnez à Marianne, elle a tant pleuré sa faute...

Un nouvel élat de tirc partit encore de la même direction, et alors la pauvre et naïve Marianne se persuada que l'âme de M. de Brémont était descendue sur la terre pour la tourmenter...

Vous, Marianne ? dit-il. Si seulement je pouvais vous sauver, continua la sœur.

Elle regarda Jules, ses yeux étaient retournés; elle lui parla, il ne répondit pas. Elle se jeta en désespérée sur son lit, elle l'embrassa...

Marianne, dit le jeune homme aux prises avec l'agonie, nous... nous reverrons... la haut... Écoutez... mon oncle croyait que sa mort ensevelirait un secret qu'il voulait garder...

Bâtarde ! hurla la voix mystérieuse qui avait ricané...

Marianne se sentit tirer par ses vêtements; elle poussa un cri perçant, puis la pauvre fille tomba évanouie sur le lit de Jules...

Au scandale ! au scandale ! hurla une voix de femme; venez voir la sœur Anne, venez, venez donc...

Plusieurs religieuses accoururent en effet à l'endroit d'où partaient les cris de cette fille de la salle... et Louise Lecourt leur montra la sœur Anne...

La sainteté de Marianne définit la enlombée... et Louise Lecourt fut ignominieusement expulsée.

Mais c'était trop d'émotions pour la malheureuse sœur Anne. Elle fit son pèlerinage au château de Brémont; mais Jules fut le dernier mourant qu'elle assista, et elle le suivit de près.

Ed. Neuvy.

UN TRAIT DE LA VIE DE FREDERIC-GRAND.

Le major-général Othon de Schwerin se promenait avec tristesse en long et en large dans la chambre de Zieten. Les bougies à demi brûlées, les bouteilles du vin du Rhin complètement vides semblaient prouver que l'entretien des deux amis durait déjà depuis quelque temps...

L'autre personnage était plus petit que lui. Il avait le cou enfoncé dans les épaules, les cheveux longs, rejetés en arrière, tombant jusqu'au milieu du dos; le visage découvert, d'épaisses moustaches et un regard plein de feu et d'expression, auquel personne ne pouvait résister.

— Si je savais seulement, dit Schwerin, ce que le vieux attend de moi. Voilà quatre jours que je suis dans cet caniveau de Berlin; j'y suis venu par son ordre, et Dieu me damne si personne s'est encore occupé de moi.

— Nous ne sommes plus dans les honneurs grâces de la cour, mon cher Schwerin, dit Zieten. Je m'étonne que tu l'on occupes encore. A Rein, à Hohenfriedberg, à Hohenfriedberg, on savait bien nous trouver. A présent il n'en est plus de même.

Et le pauvre général poussa un profond soupir.

— Si le vieux écrit, pouvait me reprendre, il se trompe fort. Il m'a trop cruellement offensé... Être traité ainsi sans l'avoir mérité... Non, cela fait tant de mal ! Mais j'ai donné ma parole d'honneur de soldat de ne plus jamais tirer l'épée devant mon régiment.

— Ton régiment ! tu oublies, Schwerin, que tu as quitté le service !

— Jamais je ne donnerai aux dragons d'Anspach et de Bayreuth un autre nom que le mien. Je les commandais à Hohenfriedberg, nous primes soixante-sept drapeaux et cinq canons. A'ors on m'appelait le cher Schwerin par ci, le cher Schwerin par là. Et je pourrais donner au régiment qui s'est si bien conduit un autre nom que le mien ? oh ! jamais !

— Cependant, quatre ans après, le roi l'appelait un régiment d'ivrogne, et le renvoyait, en présence de tous les officiers supérieurs, comme un laquais.

— Oui, c'est vrai, et il m'a par là arraché d'une carrière à laquelle je voulais consacrer toute ma vie. Mais je lui ai répondu en homme énergique; Le diable m'emporte si jamais je tire l'épée devant mon régiment, et un Schwerin n'a que sa parole.

— Moi, je n'ai point pris d'engagement semblable; mais, depuis la dernière manœuvre, entre Spandau et Pichelsdorf, mon nom ne doit plus être prononcé à la cour. Je suis comme rayé de la liste des officiers. Je n'exerce plus mon régiment, je ne reçois plus aucun rapport, et, pour peu que cela continue, j'espère te visiter bientôt dans la retraite.

— Mais, dis-moi donc, au nom de Dieu, comment en es-tu venu là ? Ton régiment est un vrai modèle pour l'armée, et le roi faisait grand cas de toi.

— Que vas-tu ! La chose est arrivée comme tout cela arrive ordinairement. Cette affaire date de l'année dernière. J'étais invité à dîner chez le roi à Potsdam. Je remarquai à table qu'on voulait m'humilier, car on ne parlait que de théorie et de dispositions; c'était à qui en dirait le plus sur la stratégie, les déploiements manœuvres, les manœuvres en échaquer, et que sais-je encore. Quand ce fut mon tour de parler, le vieux me regarda fixement, et je me trouvai tout interdit.

— Tout le monde me regarda de travers, et le vieux haussa les épaules.

— Ce sont tous des héros de cabinet, des févriers. Ils auraient sans doute voulu te mettre au même niveau. Mais ce n'est pourtant pas là le motif qui fait que tu as cessé de l'occuper de ton régiment. Tu me parlais encore d'une autre histoire qui s'est passée près de Spandau.

— C'est un mauvais tour de ce vaucrien de Hongrois, de ce Nadschitzner. Il y a longtemps que le diable a enfilé sur mon régiment. Il ne serait pas fâché de le commander, et il n'y a pas de jour qu'il assiège le roi. Nous devions faire huit jours de manœuvre. Le premier jour, je venais de me mettre en mouvement, lorsque je reçus ce qui m'attendait.

— Et que répondis-tu ? — Rien. Je remis mon sabre dans le fourreau. Je commandai à mes soldats de faire volte-face, et je m'en revins avec eux à Berlin.

— Comment, tu as osé agir ainsi ? Es-tu fou ? Et le roi ne t'a pas révoqué sur-le-champ ?

— Non, il ne dit pas le mot. Il fallut changer la manœuvre. Mais n'avez-vous pas bien fait de partir, puisqu'il ne voulait plus voir mon régiment ?

— Permettez-moi de te le dire, Zieten, c'est un coup hardi. Mais voilà comment doit agir un brave soldat qui sent ce qu'il veut. Non, je voudrais pouvoir dire au vieux tout ce que j'ai sur le cœur; je crois qu'il en serait étouffé.

Au même instant, on entendit frapper à la porte.

— Mille tonnerres ! qui peut venir nous troubler à cette heure ?

La porte s'ouvrit, et Frédéric II entra.

— Bonsoir, messieurs, leur dit-il en français.

Zieten et Schwerin étaient comme pétrifiés. Le premier se leva et se tint dans la position militaire la plus respectueuse; tandis que l'autre hottonnait sa redingote et restait les yeux baissés.

— J'ai été chez vous, Schwerin, dit Frédéric, on m'a dit que vous étiez chez votre ami Zieten. J'ai maintenant beaucoup à faire, je ne pouvais pas attendre jusqu'à demain. Je voulais vous dire que votre régiment a reçu l'ordre de marcher, et qu'il faut vous rendre au plus tôt à Pasewalk, afin que les soldats n'arrivent pas avant leur chef.

— Que Votre Majesté me permette de lui faire observer que je n'ai plus l'honneur d'être à son service.

— Vous prendrez chez mon trésorier l'argent dont vous aurez besoin pour le voyage. Cet ordre de départ arrive bien à l'improviste, n'est-ce pas ? mais je n'en suis pas la cause. Ce sont encore des affaires de femmes. La Pompadour n'a pas eu de repos qu'elle n'eût organisé un ministère selon son goût, et maintenant elle veut, avec ma bonne cousine d'Autriche, faire de moi un marquis de Brandebourg. Mais nous n'en sommes pas là, et nous n'en viendrons plus; qu'en dites-vous, Zieten ?

— Je suis aux ordres de Votre Majesté, répondit Zieten d'une voix ferme; mais je ne pourrai la suivre dans cette campagne. Ma santé est très affaiblie; je ne me trouve pas en état de servir, et je prie Votre Majesté de vouloir bien m'accorder un congé.

— Écoutez, Zieten, vous êtes là à me tourmenter. Qu'est-ce que cela signifie ? Vous devriez avoir honte. Quitter son roi quand les Autrichiens, les Russes, les Saxons, les Français viennent l'attaquer !

— Que Votre Majesté me permette...

— Paix ! nous causerons tout à l'heure ensemble; maintenant je reviens à Schwerin, qui me tourmente aussi.

— En vérité, je ne puis pas avoir l'honneur de servir plus longtemps Votre Majesté; car je ne veux pas commander un régiment d'ivrognes.

— Est-ce dans une chose si effroyable que d'être ivre quelquefois ? Ne l'avez-vous jamais été ?

— Oh ! je l'ai été très souvent.

— Voyez donc ! et maintenant vous ne voulez plus de l'uniforme ?

— J'ai donné ma parole d'honneur de ne plus tirer l'épée devant mon régiment, et je suis homme de parole.

— Qui donc vous prie de tirer l'épée ?

Ne pouvez-vous aussi bien commander avec la cravache.

— Ah ! si Votre Majesté le prend ainsi !

— Sans doute. Là où un Schwerin commande, je ne m'inquiète plus du reste. Allons, donnez-moi la main. Chassez les Autrichiens avec la cravache, c'est encore mieux. Votre régiment se réjouira de vous revoir. C'est cependant une belle troupe. Saluez-la pour moi; et quand demain, à la parade, vous entendrez prononcer le mot de Hohenfriedberg, souvenez-vous que c'est une marque de distinction que le roi de Prusse veut vous donner.

Le roi s'assit sur le sofa et s'amusa avec sa canne à dessiner des figures sur le parquet. Schwerin se tenait debout devant lui avec un air radieux, car il était soldat de cœur et d'âme. Plus d'une fois déjà, il avait regretté d'avoir agi avec trop de précipitation, et maintenant il se sentait heureux de pouvoir, sans manquer à sa parole d'honneur, marcher à la tête de son régiment. Mais Zieten était là, triste et muet, attendant que le roi voulût lui parler.

Enfin, le roi se leva, s'en alla à lui, et lui hottonnait l'un après l'autre les boutons de sa redingote.

— Savez-vous, dit-il, que j'ai envoyé aujourd'hui à tous les diables ce mauvais drôle de Hongrois ? Il a une misérable conduite. Je l'ai su, et à présent il est loin et ne remettra jamais le pied en Prusse.

— Je félicite Votre Majesté d'avoir renvoyé un homme aussi ignoble. S'il était parvenu à obtenir un régiment, peu d'officiers auraient pu servir avec lui.

Mais je ne suis pas content de vous, mon plus, Zieten; vous avez la tête chaude. Il faut toujours que vous parliez, et il n'y a pas moyen de vous faire entendre une remontrance. Si vous aviez été hier à dîner, vous auriez vu comme on raconte l'affaire de Rein, et comme tout le monde vous congratule. Pour moi, je sais si bien ce que vous valez, qu'avant de commencer cette nouvelle campagne, je vous remercie des victoires que vous avez remportées dans les autres. Ce sera pourtant une fatale chose si vos Hussards deussent : On est donc notre père Zieten ? et que moi je leur réponde : Zieten est resté chez lui, vivant en paresseux, parce qu'il s'est offensé d'une parole un peu prompte que lui adressa son ami. En vérité, c'est mal, c'est mal ! Je n'étais imaginé que je pourrais vous élever au grade de lieutenant-général; je vous aurais donné vingt escadrons, dix bataillons, et vous auriez formé l'avant-garde. Les Autrichiens vous considéraient comme un héros, je crois, un ressentiment particulier contre vous. Eh bien ! qu'en dites-vous ? nous passerons près de Rein, et vous pourrez aller revoir le champ de bataille où vous vous êtes distingué.

A ces mots, le visage de Zieten changea complètement d'expression. Le vieux soldat, confus et troublé, saisit la main de son roi et voulut la porter à ses lèvres; mais Frédéric l'embrassa cordialement, et lui frappant sur les joues :

Et donc, dit-il, lieutenant-général de Zieten, voilà que vous pleurez comme un enfant. Allons, venez demain chez moi; et vous aussi, Schwerin. Et maintenant, bonsoir, mes enfants, je rentre à la maison, car je veux encore jouer de la flûte. Bonsoir, bonsoir. (Trad. de l'allemand.)

Messieurs les abonnés de L'Ami du Peuple qui sont en retard et qui nous ont écrit qu'ils payeraient en septembre et en octobre, sont priés de le faire sans délai, s'ils veulent s'éviter des frais.

L'Ami du Peuple.

Montreal, 21 Nov., 1838.

Nouvelles d'Europe.

19 jours plus tard.

Le paquebot à vapeur Great Western est arrivé à New-York, le 15 courant, après une traversée de 18 jours. Il avait à bord 114 passagers. Par cette voie, nous avons reçu plusieurs nouvelles importantes.

La nouvelle de la résignation de Lord Dalhousie avait causé une grande sensation en Angleterre.

On pense qu'une session extraordinaire du parlement brit nique aura lieu en conséquence des affaires du Canada.

On parlait du Comte Spencer, du Duc de Richmond et de Sir Wilnot Horton, comme successeurs probables de Lord Dalhousie.

Le bateau à vapeur Liverpool qu'on attendait à New-York depuis plusieurs jours, est allé droit à Halifax, d'après des ordres du gouvernement, pour porter des dépêches.

Il avait à bord 51 passagers, parmi lesquels se trouvait le fils du président des Etats Unis.

On attendait en Angleterre des nouvelles du Canada avec la plus vive anxiété.

Sept personnes ont péri dans les mines de sel de Norwich par l'éboulement d'une des fondations. La maison où étaient les machines et tout ce qu'elle contenait, a été précipitée dans l'abîme et sept hommes et plusieurs chevaux ont été ensevelis sous les mines.

Le Dr. Lushington a succédé à son Sir John Nicol, comme juge de la cour d'Amirauté. Le salaire de cette place est de £2500.

Un nouveau traité, qu'on dit être très favorable au commerce britannique, a été conclu entre l'Angleterre et l'Autriche.

La reine devait s'établir à Brighton le 10 novembre et y rester jusqu'aux approches de Noël.

On a reçu à Londres la nouvelle de la mort de Sir Robert Grant gouverneur de Bombay.

Les nouvelles d'Espagne sont tout-à-fait défavorables à la cause de la reine. Pardinias a été battu horriblement par le général carliste Cabreira.

Le général Aiaz est nommé ministre de la guerre. Don Carlos était à Elorrio, Espartero à Logroño.

Le pacha d'Egypte a payé à la porte les arriérés de son tribut pour 1838, et se disposait à payer ceux de 1837.

Louis Banaparte a quitté la Suisse, il est passé à Coblenze se rendant en Angleterre.

Les flottes britanniques et turques sont arrivées à l'entrée des Dardanelles, se dirigeant sur la mer Noire, pour observer les démarches de la flotte Russe.

On pense à Paris que le blocus des ports mexicains va être prochainement terminé par suite d'arrangements diplomatiques.

L'armée Russe a eu de grands désavantages en Cracovie.

Nous tenons d'un des membres les plus respectables du clergé les faits suivants qui prouveront le respect qu'ont les patriotes pour la religion dont ils ont par fois fait un sujet de révolte.

Pendant le séjour de Côte, de Nelson et de leurs bandes à Napierville, un habitant de la paroisse de St. Valentin envoya chercher par son fils messire Thiéberge curé de cette paroisse, le prunt de venir à l'instant voir, un malade en danger. Le pasteur se rendit à ce qu'il croyait être son devoir. Arrivé à la maison où devait être le malade, il voulut descendre de voiture; mais celui qui l'avait envoyé chercher, se présenta à cheval, armé de toutes pièces, et le força à se laisser conduire près du camp, dans une maison où se trouvaient Wm. Lévéque, agissant en qualité d'aide de camp de Nelson, un nommé Danis faisant fonction de quartier-maître, et quelques autres rebelles. Le prêtre fut placé dans une salle à part, pendant que ces individus eurent une délibération dont il ne connut pas la nature, et après laquelle il fut conduit prisonnier chez messieurs Amiot curé de St. Cyrille qui était aussi gardé prisonnier chez lui, et chez lequel s'échabergèrent constamment les nommés Lévéque et Danis.

Le premier soin de Côte en arrivant à Napierville, fut de voler le coffre de la fabrique qui contenait la somme de £327-11. Le curé avait voulu quelques jours auparavant envoyer cette somme en ville, mais ses habitants s'y opposèrent, la réservant sans doute à leur digne ami Côte.

ASSEMBLÉES A NEW-YORK.—Nous voyons par les journaux de New-York, qu'il se fait presque tous les jours en cette ville, des assemblées dont le but avoué est l'émancipation des Canadas. Ces assemblées sont fort nombreuses, et tous les charlatans de l'union s'empressent de venir y prêcher les doctrines les plus subversives. Il n'y a pas jusqu'à Fanny Wright, Papiste éhonté de l'athéisme, de la polygamie et de tous les vices, qui ne soit venue mêler sa voix impure à toutes les criailleries patriotiques des sympathistes. Le Herald de New-York donne les détails les plus coniques sur ces assemblées où les querelles de mots et parfois même de coups de poing ne se font pas désirer.

Si l'on ne sommes nullement surpris de voir ces assemblées fort nombreuses. Il y a dans New-York une vaste portion de population qui se comptait essentiellement dans le désordre et pour qui tout ce qui promet un bouleversement est une fête. Les hommes ne manqueront jamais aux assemblées patriotiques à New-York, mais dans presque toutes les maisons, les sympathies américaines se borneront à des cris et des applaudissements qui ne nous font point grand mal.

Si l'on doit juger de la force des sympathies américaines par les secours qui ont été fournis à Nelson, lors de sa fameuse campagne de Napierville, il n'y a certes guère de quoi s'effrayer. On dit que nombre de français et autres étrangers se sont engagés dans cette cause, mais les plaçons. Avant long-temps, ils découvriront leur erreur et se trouveront dupes de leur confiance et d'un excès de philanthropie mal entendue et surtout mal placée.

Il y a quelques jours, le coffre de la fabrique de Lachine a été volé pendant la nuit. Il contenait £75. Le lendemain un habitant le retrouvait dans un champ couvert de foin. Le coffre n'avait pas encore été ouvert; les voleurs que l'on ne connaît pas encore, l'avaient sans doute caché là avec l'intention de venir le chercher le lendemain.

Tous ces vols commis dans les fabriques devraient inspirer de la prudence aux habitants. Dans des tems comme ceux-ci surtout, les fabriques devraient envoyer leur argent à Montréal et le déposer soit entre les mains du Séminaire, soit en celles de la fabrique de cette ville, qui le leur remettraient à première demande.

COUR MARTIALE.—La cour martiale devait commencer ses opérations lundi matin, mais sa séance a été ajournée, en conséquence de l'absence de M. A. STUART qui doit assister le juge-avocat.

La cour se compose de sept officiers supérieurs et sept capitaines. Le major-général CLITHREMOY est le président. Le capt. MALIM des royaux est nommé juge-avocat. Les séances auront lieu au palais de justice, dans la salle qu'occupait le greffier de la cour des commissaires. Tout sera public, excepté l'instinct des délibérations, où chaque officier met son vote par écrit.

EXILES DE LA BERMUDE.—Les exiles envoyés à la Bermude par lord Durham et rappelés de leur exil par la possibilité du gouvernement de la métropole, sont revenus aux Etats-Unis. Dès leur arrivée, ils ont figuré à New-York dans des assemblées de sympathistes où ils ont fait sensation. NELSON et BOUTCHER ont satisfait leur énorme danger de parler. Il n'y a pas jusqu'à GAUVIN qui n'ait dit son mot, et qui n'ait averti le public qu'il marchait sur le Canada pour y trouver la liberté ou la mort.

Ces exiles, si repentans l'année dernière, si pleins de belles promesses, sont maintenant aux frontières, où ils essayent encore de créer de l'agitation et de susciter des ennemis au gouvernement qui leur pardonne si généralement.

THELLER et DOBGE ont aussi fait leur apparition à New-York dans les assemblées sympathiques. Ils sont arrivés en compagnie d'un nommé Grace de Québec qui les cachait chez lui, et de LOUIS PERRAUD de cette ville.

HAUT-CANADA.—L'affaire de Prescott est maintenant terminée, non pas tout-à-fait, comme on s'y attendait, mais au moins de manière à faire voir aux sympathistes que l'on ne vient pas impunément attaquer ce pays.

Les dépêches suivantes donnent les détails de tout ce qui s'y est passé.

Prescott, nov. 14, 1838.

MENSIEN.

En rapport à ma lettre du 12 courant, j'éprouvais la liberté de vous rapporter, pour l'information de son excellence le commandant des forces, que le capt. Sandom, commandant la marine royale dans le Haut-Canada, étant arrivé de Kingston hier à deux heures du matin, dans le steamboat armé Victoria, accompagné de C. Bourg, nous nous décidâmes à faire une attaque combinée sur la position de l'ennemi près de Johnston. En conséquence je me mis en marche divisant nos forces en deux colonnes, à 7 h. moins un quart. La gauche destinée à tourner le droit de l'ennemi, était conduite par le col. D. Fraser, et se composait de trente soldats de la marine royale, de la compagnie de Highlanders du col. McDonnell, des compagnies des capt. Jones et Fraser, du 25 régiment de milice de Grenville et de cent hommes du régiment du col. Matthe de la milice de St. James. La droite était conduite par le col. Gowan des Queen's Borderers, et se composait de 41 hommes du 83e régiment, 150 des Queen's Borderers et cent hommes du régiment du col. Matthe.

L'ennemi occupait une fort position derrière des murs de pierre sur un terrain élevé; mais l'impétuosité de nos troupes surmonta tous ces obstacles, et au bout d'une heure, il fut poussé dans un moulin à vent et une maison de pierre adjacente. Le moulin surtout est fort, et lorsque je vis, après un long feu des steamboats armés et de la mousqueterie, qu'on ne pouvait faire aucun effet sur le bâtiment, je crus qu'il était plus prudent, pour éviter une perte de vies plus considérable, de retirer la majeure partie des troupes, laissant de forts pickets pour empêcher ceux qui étaient dans les bâtiments de s'échapper, jusqu'à ce que nous eussions reçu des pièces de canon de gros calibre.

Dans toute cette affaire, les officiers et soldats des troupes régulières et de la milice ont montré la fermeté caractéristique de soldats britanniques. Le feu des carabines ennemies était surtout ju-te et nourri. Je n'ai pas encore reçu le retour des morts et des blessés; mais je regrette d'avoir à dire que la perte a été considérable. Le lieutenant Johnson du 83e a été tué; c'était un fort brave officier. Le lieutenant PARKER de la marine royale, jeune officier de la plus haute espérance, a été blessé d'une balle dans le bras. Le lieutenant DALMAGE du 1er régiment de Grenville a été tué, le lieutenant PARKER du 2e Dandass, et le capitaine M-DONNELL des Highlanders de Grenville furent blessés à l'avant-garde. On estime à 45 les morts et blessés de tous les rangs. Il y a peu de morts cependant et peu de blessés le sont dangereusement. La perte de l'ennemi, surtout en officiers de marque, a été grande. Les généraux BOWEN et PHILLIPS ont été tués et 32 hommes faits prisonniers.

Je suis heureux de pouvoir vous rendre compte du zèle avec lequel la milice du district s'est ralliée autour de l'étendard de son pays, au premier bruit d'une invasion, ainsi que de sa persévérance à remplir les divers devoirs qui lui ont été confiés. Je dois beaucoup au capt. Sandom de la marine royale pour sa coopération zélée et efficace. Le lieutenant FOWLE chargé du commandement du steamer Expériment, s'est distingué particulièrement par ses efforts pour détruire devant cette ville un grand bateau à vapeur et deux schooners armés en possession des patriotes.

J'ai l'honneur d'être, etc. PLOMER YOUNG. Col. en service particulier.

P. S. Je ne pense pas que les bâtiments puissent être tenables longtemps, après que les canons seront placés. Capt. Goldie A. D. C. Montréal.

Le Kingston Chronicle donne ainsi le détail des morts et blessés.

MORTS. Lieutenant Johnson 83e régt. Lieutenant Dalmage milice, de Grenville. Sergeant Frazier do 2 soldats de Glengray 2 de la milice de Dunadas. 3 femmes.

BLESSES. 4 du 83e régiment. Lieutenant Parker et 14 soldats de marine. 6 Queen's Borderers. Sergeant Clarke 71e régt. 7 soldats de Glengray. 2 des compagnies de Blackville. 3 milice de Dundas. 4 ou 5 milice de Grenville. Capt. Geo. McDonnell, Glengray. Lieutenant Col. Gowan.

La dépêche suivante du col. Dundas donne les détails de la fin de l'action. Prescott, Nov. 16, 1838.

Mr.—J'ai l'honneur de vous rapporter pour l'information de son excellence le commandant des forces que je suis descendu hier à Kingston avec 4 compagnies du 83e régiment, deux canons de 18 et un obusier, et que je me suis rendu de la ville à environ 400 verges du moulin à vent et des maisons adjacentes occupées par les brigands.

Is ne remuèrent point et ne sortirent point de leur poste pour s'opposer à ma marche. Les canons de 18 ouvrirent sur la batterie en pierre, placée près du moulin, un feu qui fut beaucoup d'effet. Après avoir canonné ces bâtiments pendant une heure et plus, et observant que les brigands en sortaient et essayaient de s'échapper, je fis avancer les troupes. Le parti de brigands qui se trouvait dans le moulin à vent nous offrirent peu de résistance, mais on fit sur nous un feu vif et nourri de la maison de pierre voisine. Il était sombre avant que les troupes pussent envelopper les bâtiments. Les brigands montèrent un drapeau blanc et furent sommés de se rendre sans condition, ce qu'ils firent. Quatre vingt six prisonniers furent immédiatement arrêtés et on en enleva 16 autres qui étaient blessés aussitôt qu'on put trouver des moyens de transport.

Nous nous sommes emparés d'une grande quantité d'armes, de 26 quarts de poudre et trois pièces d'artillerie. Quelques uns des brigands s'échappèrent des bâtiments lorsque l'obscurité vint, et se cachèrent dans des trous, sables sur la rive. Je fis chercher cet endroit et on saisit plusieurs prisonniers, entre autres un polonois qui se donne le titre de général Von Schultz, et qui est dit-on, le commandant principal. Tous les bâtiments qui entouraient le moulin ont été détruits, et j'ai fait occuper le moulin par une compagnie de milice, et je pense qu'il faudra ou le faire détruire, ou le faire garder ainsi.

Je suis heureux de pouvoir dire que le service s'est fait avec la perte d'un seul homme du 83e régt.

H. DUNDAS. Lieutenant, col. 83e régt. commandant. Capt. Goldie A. D. C.

Les brigands qui avaient effectué une descente sur le territoire britannique, ont en le front, après la première attaque, demandé à être reçus comme prisonniers de guerre, ce qui leur fut refusé avec indignation. Nous espérons que ces prisonniers seront traités de manière à montrer aux autres sympathistes, qu'il n'est pas sans danger de venir troubler un pays tranquille.

La milice du Haut-Canada, d'après toutes les nouvelles qui parviennent, est dans les meilleures dispositions et attend que l'occasion de se mesurer avec les pirates.

Les sauvages ont pris les armes en grand nombre et sont aux frontières prêts à recevoir les yankees, lorsque le cour leur dira d'entrer. Tout annonce que la guerre du Haut-Canada se terminera d'une manière aussi heureuse que celle du Bas-Canada, quoique plus sanglante; peut-être.

L'Ami du Peuple et maintenant le seul journal publié en français dans le district de Montréal. Malgré les continuelles prédictions de ses ennemis, il s'est maintenu seul et les a tous fait périr l'un après l'autre. La circulation de notre feuille a acquis depuis quelques semaines, surpasse celle de tous les journaux français qui ont existé.

Nous recommandons à MM. les marchands de faire attention à ceci.

Nous prévenons aussi les personnes de la campagne qui désireraient s'abonner, que nous ne recevons aucune souscription, à moins que les lettres ne soient franches de port et ne contiennent le paiement de six mois de souscription en avance.

On nous parle toujours de la faible paie que reçoivent les fonctionnaires américains; mais les américains oublient de nous parler de toutes les concessions de leurs fonctionnaires. Le collecteur des douanes vient de faire faillite pour la faible somme de £350,000.

Les nouvelles du sud de la province annoncent que tout est calme maintenant de ce côté là. L'épouvante règne partout, et à moins d'une attaque par des étrangers, rien n'est à redouter pour la tranquillité cet hiver.

On nous dit que le major Gay a découvert huit quarts de poudre et 2 sacs de balles cachés dans un bois de la paroisse de Longueuil. Il n'y a pas le moindre doute que quantité d'armes et de munitions sont cachées dans la province. Des recherches exactes devraient être faites à cet égard.

Le rapport des commissaires pour l'indemnité, relatif à toutes les causes qu'ils ont pu examiner, sera soumis très prochainement aux autorités.

De nombreuses arrestations ont encore eu lieu, depuis notre dernière publication. La prison peut à peine contenir tout ce qu'on lui a confié. Nous souhaitons que le tribunal qui doit juger se hâte de prononcer ses sentences. Il est également urgent de libérer les innocents et de punir les coupables.

Une dépêche du col. Cathcart d...

PROSPECTUS

LA GUIRLANDE LITTÉRAIRE, MAGASIN MENSUEL. DEBATS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES (Publié en Anglais.)

TANDIS-QUE tant de feuilles politiques trouvent un soutien libéral dans l'indulgence et la générosité du public, on ne taxera et n'aimera pas de présomption, l'espérance qu'une feuille de nature purement littéraire, obéissant à un degré à peu-près équivalent la faveur et l'encouragement.

Dans cet espoir, un Amateur des Lettres se propose de consacrer quelques heures à la culture du champ à peine défriché de la Littérature Canadienne, personnel qu'un terrain si beau et qui promet tant, ne pourra manquer de rendre au centuple, ce qu'on lui a confié.

Le prospectus est un prospectus de la culture du champ à peine défriché de la Littérature Canadienne, personnel qu'un terrain si beau et qui promet tant, ne pourra manquer de rendre au centuple, ce qu'on lui a confié.

Le prospectus est un prospectus de la culture du champ à peine défriché de la Littérature Canadienne, personnel qu'un terrain si beau et qui promet tant, ne pourra manquer de rendre au centuple, ce qu'on lui a confié.

Le prospectus est un prospectus de la culture du champ à peine défriché de la Littérature Canadienne, personnel qu'un terrain si beau et qui promet tant, ne pourra manquer de rendre au centuple, ce qu'on lui a confié.

Le prospectus est un prospectus de la culture du champ à peine défriché de la Littérature Canadienne, personnel qu'un terrain si beau et qui promet tant, ne pourra manquer de rendre au centuple, ce qu'on lui a confié.

Le prospectus est un prospectus de la culture du champ à peine défriché de la Littérature Canadienne, personnel qu'un terrain si beau et qui promet tant, ne pourra manquer de rendre au centuple, ce qu'on lui a confié.

Le prospectus est un prospectus de la culture du champ à peine défriché de la Littérature Canadienne, personnel qu'un terrain si beau et qui promet tant, ne pourra manquer de rendre au centuple, ce qu'on lui a confié.

Le prospectus est un prospectus de la culture du champ à peine défriché de la Littérature Canadienne, personnel qu'un terrain si beau et qui promet tant, ne pourra manquer de rendre au centuple, ce qu'on lui a confié.

Le prospectus est un prospectus de la culture du champ à peine défriché de la Littérature Canadienne, personnel qu'un terrain si beau et qui promet tant, ne pourra manquer de rendre au centuple, ce qu'on lui a confié.

Le prospectus est un prospectus de la culture du champ à peine défriché de la Littérature Canadienne, personnel qu'un terrain si beau et qui promet tant, ne pourra manquer de rendre au centuple, ce qu'on lui a confié.

Le prospectus est un prospectus de la culture du champ à peine défriché de la Littérature Canadienne, personnel qu'un terrain si beau et qui promet tant, ne pourra manquer de rendre au centuple, ce qu'on lui a confié.

Le prospectus est un prospectus de la culture du champ à peine défriché de la Littérature Canadienne, personnel qu'un terrain si beau et qui promet tant, ne pourra manquer de rendre au centuple, ce qu'on lui a confié.

Le prospectus est un prospectus de la culture du champ à peine défriché de la Littérature Canadienne, personnel qu'un terrain si beau et qui promet tant, ne pourra manquer de rendre au centuple, ce qu'on lui a confié.

Le prospectus est un prospectus de la culture du champ à peine défriché de la Littérature Canadienne, personnel qu'un terrain si beau et qui promet tant, ne pourra manquer de rendre au centuple, ce qu'on lui a confié.

Le prospectus est un prospectus de la culture du champ à peine défriché de la Littérature Canadienne, personnel qu'un terrain si beau et qui promet tant, ne pourra manquer de rendre au centuple, ce qu'on lui a confié.



Magasin de la Lyre et Orpheus place d'Armes

LES Souffrants ont l'honneur d'offrir leurs services à leurs amis et au public, et espèrent mériter l'encouragement par l'expérience qu'ils ont et les soins qu'ils apportent à la manufacture des INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

Je certifie par le présent billet avoir acheté de M. W. Denis de Stonehouse, il y a quatre mois, un Piano de Salon, que toutes les personnes qui s'en sont servi ont prononcé ainsi que moi être un instrument d'une qualité supérieure.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

EN conséquence des fréquents incendies qui ont eu lieu en cette ville, et des pertes considérables qu'ont éprouvées les compagnies d'assurances, en partie par le manque de moyens nécessaires pour arrêter les progrès des flammes, on peut être incertain sur les assurances qu'on peut obtenir, et par conséquent, pour l'intérêt des compagnies d'assurances, on a établi un prospectus, d'ajouter un extra de VINGT CINQ POUR CENT, sur les taux d'assurances déjà existants; ce nouveau tarif prendra effet et sera payable de la date de cet avis.

LES Souffrants ont l'honneur d'offrir leurs services à leurs amis et au public, et espèrent mériter l'encouragement par l'expérience qu'ils ont et les soins qu'ils apportent à la manufacture des INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

Je certifie par le présent billet avoir acheté de M. W. Denis de Stonehouse, il y a quatre mois, un Piano de Salon, que toutes les personnes qui s'en sont servi ont prononcé ainsi que moi être un instrument d'une qualité supérieure.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

Je certifie avoir acheté de M. W. Denis, un Orgue de Salon, de sa manufacture, du prix de 100 guinées. Cet Orgue a été admiré par les meilleurs juges et on pourra toujours venir l'examiner pour preuve du talent et de la capacité de M. Denis.

REPertoire DE LA LITTÉRATURE CANADIENNE OU RECEUIL CHOISI DE divers écrits en Vers et en prose composés en Canada. PROSPECTUS.

ORSQUE chaque pays peut offrir au siècle ses poètes, et de ses prosateurs, le Canada n'a pas paru jusqu'à ce jour privé de cet avantage. En effet, il n'existe au nord-est nul monument, nul ouvrage où l'on puisse avec facilité retrouver des écrits qui puissent être considérés comme le fruit de leur génie et de leur talent.

Le but de la publication projetée dont le plan est offert maintenant au public, est de rassembler tous les écrits en prose et en vers de quelque originalité ou de quelque mérite composés en Canada et publiés dans les journaux, auxquels on ajoutera ceux qui se trouvent dans les recueils et qui sont inédits jusqu'à ce jour.

Le Canada possède de jeunes écrivains dont les productions sont perdues pour la généralité des auteurs et qui néanmoins figureraient souvent avec honneur dans la légion si brillante des littérateurs contemporains; il est surtout un nombre assez considérable de poètes auxquels il n'est en cherchant un nom connu pour leur procurer une illustration et dont cependant l'intérêt n'est qu'éphémère.

Le but de la publication projetée dont le plan est offert maintenant au public, est de rassembler tous les écrits en prose et en vers de quelque originalité ou de quelque mérite composés en Canada et publiés dans les journaux, auxquels on ajoutera ceux qui se trouvent dans les recueils et qui sont inédits jusqu'à ce jour.

Le Canada possède de jeunes écrivains dont les productions sont perdues pour la généralité des auteurs et qui néanmoins figureraient souvent avec honneur dans la légion si brillante des littérateurs contemporains; il est surtout un nombre assez considérable de poètes auxquels il n'est en cherchant un nom connu pour leur procurer une illustration et dont cependant l'intérêt n'est qu'éphémère.

Le but de la publication projetée dont le plan est offert maintenant au public, est de rassembler tous les écrits en prose et en vers de quelque originalité ou de quelque mérite composés en Canada et publiés dans les journaux, auxquels on ajoutera ceux qui se trouvent dans les recueils et qui sont inédits jusqu'à ce jour.

Le Canada possède de jeunes écrivains dont les productions sont perdues pour la généralité des auteurs et qui néanmoins figureraient souvent avec honneur dans la légion si brillante des littérateurs contemporains; il est surtout un nombre assez considérable de poètes auxquels il n'est en cherchant un nom connu pour leur procurer une illustration et dont cependant l'intérêt n'est qu'éphémère.

Le but de la publication projetée dont le plan est offert maintenant au public, est de rassembler tous les écrits en prose et en vers de quelque originalité ou de quelque mérite composés en Canada et publiés dans les journaux, auxquels on ajoutera ceux qui se trouvent dans les recueils et qui sont inédits jusqu'à ce jour.

Le Canada possède de jeunes écrivains dont les productions sont perdues pour la généralité des auteurs et qui néanmoins figureraient souvent avec honneur dans la légion si brillante des littérateurs contemporains; il est surtout un nombre assez considérable de poètes auxquels il n'est en cherchant un nom connu pour leur procurer une illustration et dont cependant l'intérêt n'est qu'éphémère.

Le but de la publication projetée dont le plan est offert maintenant au public, est de rassembler tous les écrits en prose et en vers de quelque originalité ou de quelque mérite composés en Canada et publiés dans les journaux, auxquels on ajoutera ceux qui se trouvent dans les recueils et qui sont inédits jusqu'à ce jour.

Le Canada possède de jeunes écrivains dont les productions sont perdues pour la généralité des auteurs et qui néanmoins figureraient souvent avec honneur dans la légion si brillante des littérateurs contemporains; il est surtout un nombre assez considérable de poètes auxquels il n'est en cherchant un nom connu pour leur procurer une illustration et dont cependant l'intérêt n'est qu'éphémère.

Le but de la publication projetée dont le plan est offert maintenant au public, est de rassembler tous les écrits en prose et en vers de quelque originalité ou de quelque mérite composés en Canada et publiés dans les journaux, auxquels on ajoutera ceux qui se trouvent dans les recueils et qui sont inédits jusqu'à ce jour.

Le Canada possède de jeunes écrivains dont les productions sont perdues pour la généralité des auteurs et qui néanmoins figureraient souvent avec honneur dans la légion si brillante des littérateurs contemporains; il est surtout un nombre assez considérable de poètes auxquels il n'est en cherchant un nom connu pour leur procurer une illustration et dont cependant l'intérêt n'est qu'éphémère.

Le but de la publication projetée dont le plan est offert maintenant au public, est de rassembler tous les écrits en prose et en vers de quelque originalité ou de quelque mérite composés en Canada et publiés dans les journaux, auxquels on ajoutera ceux qui se trouvent dans les recueils et qui sont inédits jusqu'à ce jour.

Le Canada possède de jeunes écrivains dont les productions sont perdues pour la généralité des auteurs et qui néanmoins figureraient souvent avec honneur dans la légion si brillante des littérateurs contemporains; il est surtout un nombre assez considérable de poètes auxquels il n'est en cherchant un nom connu pour leur procurer une illustration et dont cependant l'intérêt n'est qu'éphémère.

Le but de la publication projetée dont le plan est offert maintenant au public, est de rassembler tous les écrits en prose et en vers de quelque originalité ou de quelque mérite composés en Canada et publiés dans les journaux, auxquels on ajoutera ceux qui se trouvent dans les recueils et qui sont inédits jusqu'à ce jour.

Aide à la Nature. Le Doct. BRANDRETH n'a pas la prétention de dire que les PILULES BRANDRETH contiennent quelque chose qui agit sur la nature; il se contente de dire que la nature n'est pas faite pour détruire, que les pilules ne peuvent pas empêcher d'effectuer une guérison prompte; et l'on doit se rappeler qu'elles peuvent être prises en tout temps sans la moindre crainte, et qu'elles peuvent en rétablir ce que la nature a fait.

Le Dr. B. peut dire avec vérité, que dans une ville où il en a été vendu, CENT TRENTE CINQ MILLE BOTTES, il n'y a nul besoin de dire que si les effets n'avaient pas été plus extraordinaires, il n'en aurait pas été vendu 5000 BOTTES si elles n'étaient pas bonnes. Une personne sur quatre de toute la population a éprouvé les bons effets de ce remède souverain. Il est bon d'observer que leur effet est de rendre le système humain à la santé, et les résultats ont démontré que lorsque le malade persiste à prendre ces pilules lui ont infailliblement rendu la santé. Il faut observer que c'est le sang qui se trouve purifié, et que de la pureté du sang dépend la santé de toute la machine animale. Il est vrai qu'un homme peut se casser la jambe, le sang est-il à blâmer pour cela? Non, mais le sang souffrirait de ce qui est arrivé, parce que le système du corps se trouve désorganisé, la digestion se trouve dérangée, et les organes se trouvent tellement malades qu'ils ne peuvent plus remplir leurs fonctions, et ce désordre ne peut qu'augmenter si des moyens prompts ne sont pas adoptés pour les rétablir, et la fièvre, la gangrène et plusieurs autres symptômes en seraient les résultats et même la mort, si l'on n'a recours immédiatement à un remède efficace.

Le sang peut d'un moment à l'autre, être subitement échangé d'un état de santé à un état d'épouvante de maladie, soit par une chute ou un choc subit, ou d'un déspoillement ou par toute autre cause qui peut affecter le système nerveux. Nous savons que le sang n'est pas à blâmer pour ceci, mais de même il le serait, parce que si les veines ne sont pas remplies de sang pur de l'estomac, il devient impur, et il est impossible qu'un estomac dérangé puisse alimenter d'un sang pur les veines. Alors comment un ESTOMAC BIEN PORTANT pourrait-il être alimenté d'un SANG PUR, si le sang des veines n'a pas été purifié. L'impureté, les provisions malsaines, l'humidité des pieds et toutes autres causes qui peuvent dégrader la santé des organes, ont un effet immédiat sur le sang, et notre seul objet est d'enlever les effets irritateurs de ces causes en purifiant le corps les humeurs viciées qui sont contenues dans l'estomac et d'empêcher que tous les organes ne soient affectés. Ceci, excepté les hommes qui sont ignorants du phénomène de la santé, pourraient nier ces vérités. Qui pourrait nier que notre système de guérison n'est pas le meilleur pour toutes les maladies?

On doit avoir soin de se procurer les vrais pilules de Brandreth. Les pharmaciens et les chimistes ne sont jamais nommés agents du Dr. Brandreth. Tous les agents autorisés sont pourvus par le Docteur d'un certificat d'agent gravé, signé de sa main, et si ce certificat n'est pas montré sur demande, l'on ne doit pas acheter. Cette précaution est nécessaire, comme il y a un grand nombre de contrefaçons.

LES PILULES BRANDRETH. Sont à vendre chez H. C. M'Leod, No. 63, rue Notre Dame, vis-à-vis le palais de Justice, Seul agent, autorisé pour Montréal.

AVIS PUBLIC. Le Sousigné appelle l'attention du public sur la qualité supérieure du Zinc en feuilles, qui devient maintenant un usage général pour couvrir les toits, Plâtres-ferrés, Vitrages, pour élever les Citernes, les Caves, Bâtimens, etc. et pour les tuyaux de gaz, les conduits d'eau, et qui peut être employé avec avantage dans tous les cas où l'on se servirait d'un autre métal de zinc. Il suffit d'en connaître les propriétés de malléabilité, et il surpasse le plomb et le cuivre, et il est plus durable. La supériorité du Zinc sur le fer-blanc est très considérable, en ce qu'il est non seulement plus durable, mais l'oxide qu'il oxide, au lieu de dégrader le métal, l'oxydation ne fait que le protéger et l'empêche de se détériorer d'avantage, et lorsqu'on le lève, ce qu'on n'a pas besoin de faire pendant cinquante ans, on peut le faire fonder et le couvrir en un instant, et on est sûr qu'il est toujours le même.

LES PILULES BRANDRETH. Sont à vendre chez H. C. M'Leod, No. 63, rue Notre Dame, vis-à-vis le palais de Justice, Seul agent, autorisé pour Montréal.

AVIS PUBLIC. Le Sousigné appelle l'attention du public sur la qualité supérieure du Zinc en feuilles, qui devient maintenant un usage général pour couvrir les toits, Plâtres-ferrés, Vitrages, pour élever les Citernes, les Caves, Bâtimens, etc. et pour les tuyaux de gaz, les conduits d'eau, et qui peut être employé avec avantage dans tous les cas où l'on se servirait d'un autre métal de zinc. Il suffit d'en connaître les propriétés de malléabilité, et il surpasse le plomb et le cuivre, et il est plus durable. La supériorité du Zinc sur le fer-blanc est très considérable, en ce qu'il est non seulement plus durable, mais l'oxide qu'il oxide, au lieu de dégrader le métal, l'oxydation ne fait que le protéger et l'empêche de se détériorer d'avantage, et lorsqu'on le lève, ce qu'on n'a pas besoin de faire pendant cinquante ans, on peut le faire fonder et le couvrir en un instant, et on est sûr qu'il est toujours le même.

LES PILULES BRANDRETH. Sont à vendre chez H. C. M'Leod, No. 63, rue Notre Dame, vis-à-vis le palais de Justice, Seul agent, autorisé pour Montréal.

AVIS PUBLIC. Le Sousigné appelle l'attention du public sur la qualité supérieure du Zinc en feuilles, qui devient maintenant un usage général pour couvrir les toits, Plâtres-ferrés, Vitrages, pour élever les Citernes, les Caves, Bâtimens, etc. et pour les tuyaux de gaz, les conduits d'eau, et qui peut être employé avec avantage dans tous les cas où l'on se servirait d'un autre métal de zinc. Il suffit d'en connaître les propriétés de malléabilité, et il surpasse le plomb et le cuivre, et il est plus durable. La supériorité du Zinc sur le fer-blanc est très considérable, en ce qu'il est non seulement plus durable, mais l'oxide qu'il oxide, au lieu de dégrader le métal, l'oxydation ne fait que le protéger et l'empêche de se détériorer d'avantage, et lorsqu'on le lève, ce qu'on n'a pas besoin de faire pendant cinquante ans, on peut le faire fonder et le couvrir en un instant, et on est sûr qu'il est toujours le même.

LES PILULES BRANDRETH. Sont à vendre chez H. C. M'Leod, No. 63, rue Notre Dame, vis-à-vis le palais de Justice, Seul agent, autorisé pour Montréal.

AVIS PUBLIC. Le Sousigné appelle l'attention du public sur la qualité supérieure du Zinc en feuilles, qui devient maintenant un usage général pour couvrir les toits, Plâtres-ferrés, Vitrages, pour élever les Citernes, les Caves, Bâtimens, etc. et pour les tuyaux de gaz, les conduits d'eau, et qui peut être employé avec avantage dans tous les cas où l'on se servirait d'un autre métal de zinc. Il suffit d'en connaître les propriétés de malléabilité, et il surpasse le plomb et le cuivre, et il est plus durable. La supériorité du Zinc sur le fer-blanc est très considérable, en ce qu'il est non seulement plus durable, mais l'oxide qu'il oxide, au lieu de dégrader le métal, l'oxydation ne fait que le protéger et l'empêche de se détériorer d'avantage, et lorsqu'on le lève, ce qu'on n'a pas besoin de faire pendant cinquante ans, on peut le faire fonder et le couvrir en un instant, et on est sûr qu'il est toujours le même.

LES PILULES BRANDRETH. Sont à vendre chez H. C. M'Leod, No. 63, rue Notre Dame, vis-à-vis le palais de Justice, Seul agent, autorisé pour Montréal.

AVIS PUBLIC. Le Sousigné appelle l'attention du public sur la qualité supérieure du Zinc en feuilles, qui devient maintenant un usage général pour couvrir les toits, Plâtres-ferrés, Vitrages, pour élever les Citernes, les Caves, Bâtimens, etc. et pour les tuyaux de gaz, les conduits d'eau, et qui peut être employé avec avantage dans tous les cas où l'on se servirait d'un autre métal de zinc. Il suffit d'en connaître les propriétés de malléabilité, et il surpasse le plomb et le cuivre, et il est plus durable. La supériorité du Zinc sur le fer-blanc est très considérable, en ce qu'il est non seulement plus durable, mais l'oxide qu'il oxide, au lieu de dégrader le métal, l'oxydation ne fait que le protéger et l'empêche de se détériorer d'avantage, et lorsqu'on le lève, ce qu'on n'a pas besoin de faire pendant cinquante ans, on peut le faire fonder et le couvrir en un instant, et on est sûr qu'il est toujours le même.

LES PILULES BRANDRETH. Sont à vendre chez H. C. M'Leod, No. 63, rue Notre Dame, vis-à-vis le palais de Justice, Seul agent, autorisé pour Montréal.

AVIS PUBLIC. Le Sousigné appelle l'attention du public sur la qualité supérieure du Zinc en feuilles, qui devient maintenant un usage général pour couvrir les toits, Plâtres-ferrés, Vitrages, pour élever les Citernes, les Caves, Bâtimens, etc. et pour les tuyaux de gaz, les conduits d'eau, et qui peut être employé avec avantage dans tous les cas où l'on se servirait d'un autre métal de zinc. Il suffit d'en connaître les propriétés de malléabilité, et il surpasse le plomb et le cuivre, et il est plus durable. La supériorité du Zinc sur le fer-blanc est très considérable, en ce qu'il est non seulement plus durable, mais l'oxide qu'il oxide, au lieu de dégrader le métal, l'oxydation ne fait que le protéger et l'empêche de se détériorer d'avantage, et lorsqu'on le lève, ce qu'on n'a pas besoin de faire pendant cinquante ans, on peut le faire fonder et le couvrir en un instant, et on est sûr qu'il est toujours le même.

LES PILULES BRANDRETH. Sont à vendre chez H. C. M'Leod, No. 63, rue Notre Dame, vis-à-vis le palais de Justice, Seul agent, autorisé pour Montréal.

Ferme de prix à Vendre ou à échanger pour des propriétés dans ou près de la Cité de Montréal. Cette ferme est située sur la rivière St. Louis, adjoignant au moulin à farine quatre milles du bourg de Beauport, à 25 milles de Montréal. La grandeur de cette ferme est de 6 arpents de front sur 20 arpents de profondeur, le sol d'une qualité supérieure. Il y a une MAISON, grange, étables, vachères, etc. Toutes ces bâtimens sont neuves et bâties dans le meilleur goût. Les clôtures sont en bon ordre, et une grande partie de la ferme est en bon état de culture. Les chemins sont bons. Les ustensils, les animaux, les semences, etc. seront vendus avec la ferme si l'acquéreur désire le retenir, et possession sera donnée immédiatement.

Les termes de paiement seront faciles. Cette propriété est très avantageuse pour une personne qui désire exercer l'état de fermier. Pour les particularités et conditions, s'adresser au propriétaire, à son bureau, au vieux marché, de la Douane.

STANLEY BAGG

GRAINES DE LIN.—Les soussignés paieront le prix du marché pour de la graine de lin. A. H. VASS & Cie. Rue St. Paul

AVIS PUBLIC. Le soussigné trésorier des chemins pour la Cité de Montréal, informe de nouveau par les présentes tous individus actuellement endettés envers la Cité pour cotisations, taxe sur les chevaux, etc. que si leurs comptes ne sont pas immédiatement liquidés, il se verra dans la nécessité d'adopter des procédés légaux contre eux sans aucun délai ultérieur. PIERRE AUGER. Trésorier des Chemins. Montréal, 17 sept. 1838.

VENDRE. Une belle maison nouvellement bâtie, avec écuries, remises et autres bâtimens séparés, cour et très beau jardin garni d'arbres fruitiers en plein rapport. Cette propriété est située sur l'une des plus magnifiques expositions de la Côte à l'Est, et à vue sur toute la ville. Le titre est incontestable, et les conditions sont très avantageuses. S'adresser pour en traiter au soussigné. A. REGNIER, Rue Notre Dame, maison Murphy, Montréal, 18 Avril 1838.

ARMOUR & RAMSAY viennent d'ouvrir un magasin de LIVRES FRANÇAIS du premier mérite; et en disposera aux plus bas prix. La collection consiste en: Œuvres de Voltaire, 72 vols. So. Paris, de Molière, 4 do do do de Corneille, 12 do do do de Racine, 7 do 18 Bruxelles de C. Delavigne, 4 do 12 do de Delamartine, 6 do 12 do Chansons de Béranger, 12 do Drames et Poésies de Victor Hugo, 12 do Revue Universelle, de 1832, 80 So au commencement de 1838.

Une petite collection de VAUDEVILLES, etc. par Seribe et autres écrivains célèbres du jour, et de livres juveniles, propres pour faire des cadeaux par de vieux d'écoles. La porte voisine de la Banque du Peuple. 15 juillet 1836.

PROSPECTUS. Le soussigné se propose de publier, aussitôt qu'il aura obtenu un nombre suffisant de souscripteurs: LES REGLEMENS DE POOLICE pour la Cité de Montréal, en FRANÇAIS et en ANGLAIS. La nouvelle édition sera revue et corrigée par deux Magistrats qui ont promis leur aide au soussigné. Le prix de souscription est de CINQ CHELLINS, payables à la livraison. JOHN JONES. A LOUER. POUR une ou plusieurs années, à commencer le 1er Octobre prochain, une superbe MAISON à deux étages appartenant à la succession de feu CHARLES HOLLÉ, et cédant avec situation dans la grande rue du village de St. HYACINTHE, près du moulin à farine, avec des dépendances spacieuses, très propres pour y tenir magasin ou auberge et occupée comme tel depuis vingt années. Pour les conditions s'adresser à feu JEAN MAILLET, près du moulin à carder filage. Imprimé et publié les Mercredi et Samedi de chaque semaine PAR JOHN JONES, Propriétaire. Imprimerie et domicile rue St. George, Jaurbourg St-Laurent, Montréal. CONDITIONS DE L'AMI DU PEUPLE. Ce Journal paraît deux fois par semaine, le Mercredi et le Samedi-matin. Le prix de l'abonnement est de 20s. par année, payable par semestre et payable non compris frais de port. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant leur semestre échu et payer leurs arriérés. On s'abonne au Bureau, rue Notre-Dame, vis-à-vis du Palais de Justice. On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois. Prix des ANNONCES.—Six lignes et au-dessous 2s. 6d. et pour chaque insertion subséquente 7d. dix lignes et au-dessous 3s. 6d. et 10d. pour chaque insertion subséquente. Au-delà de 10 lignes, 5d. par ligne pour la première insertion, 3d. par ligne pour chaque insertion subséquente. Nous publions les annonces qui nous sont adressées, jusqu'à ce que nous ayons reçu de discontinuer. AGENTS. CH. LASSIERAYE, TROIS-RIVIERES J. L. CONSTANT, STE-THERESE CHARLES EMOND, BERTHE R THOMAS L'ET, ST-JEAN JOSEPH ABRAHAM, ST-PHILIPPE H. CREBASSA, WILLIAM-HENRY J. BENOIT, ST-HYACINTHE JOS. BOURRET, RIVIERE-DU-LOUP DR. O'DOHERTY, ST-EUSTACHE ST-DENIS TH. LEMAY, STE-MARIE LOUIS BARBAULT, LAPRAIRIE M. LOUIS BAUDRY, CHAMBLAY ISAAC JONES, L'ASSOMPTION P. DORSENNES, ST-ROCH M. DOUCET, QUEBEC W. OD. PARENT, COTEAU DU LAC DR. M. COORE, HALLOWELL H. C O. DE HERTEL, ST-ANNE

MAISON A VENDRE. Le soussigné offre en vente UNE MAISON située dans le village de Rigaud, une FOIRIE, une GRANGE ECURIES et un grand terrain. Cette Place est très bien située sur un commercant ou pour une auberge. F. BEDARD. Rigaud, le 2 février 1837.

NOTICE. N WEDNESDAY, the 7th Instant, there came a person to me, to sell a RED MARE, with a train painted red, and a complete harness thinking the said mare was stolen, I have kept her, and the person who wanted to sell her has absconded. The person who has lost the said mare may have more particulars by applying to J. BTE. BIGONNESS, TAVERN keeper, River Chamblay, paying for this advertisement and other expenses. 9 Feb. 1838.

AVIS. Monsieur et sa Famille d'habitudes tranquilles et retirées feraient acheter et se retirer dans une famille privée et respectable. Il désirerait avoir trois appartements indépendants et un appartement une écurie à dire avec la famille. Une famille Canadienne serait préférée. S'adresser à l'Éditeur de ce journal.

MEULE END TAVERN. Le soussigné prie le public qu'il ouvre l'HOTEL DE MEULE END, et qu'il le donne en location pour prendre des pensionnaires. La situation agréable de la maison, l'air pur qu'on y respire et sa proximité à la ville, engageant les personnes qui désirent vivre à la campagne pendant les chaleurs de l'été à choisir cet hotel pour maison de pension. On y aura des collations et des breakfasts à toute heure du jour. La barbe sera toujours fournie des meilleurs liqueurs et vins. Pres de la maison, il y a un jeu de mille, qui pourra servir de délassant aux promeneurs. Le 17 février 1838.

AVIS. TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu PHILIPPE BRUNEAU, en son vivant, écuyer, avocat à Montréal, sont requises de les présenter en forme authentique sans délai au soussigné, à son étude rue St. Vincent, en cette Cité. Et toutes personnes endettées envers la dite succession sont requises